

## Rapport à l'Assemblée générale de l'Association des Intérêts de Glion (AIG) sur le contrôle des comptes de l'exercice 2020

Mesdames, Messieurs,

Pour donner suite au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du vendredi 6 mars 2020, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'Association des Intérêts de Glion pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Le total du bilan se monte à CHF 74'510.15 - Le compte de pertes et profits présente un bénéfice de CHF 7'178.05 avant amortissements sur les comptes du bilan 1115 « Matériel de promotion et événements », 1116 « Mobilier & Equipements » et 1005 « Stock consommables : Local AIG ». Soit un bénéfice net après amortissements de CHF 4'288.05

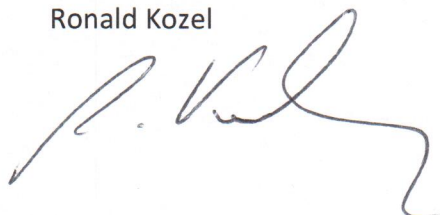
Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

En conséquence, nous recommandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le Caissier pour son travail.

Glion, le 15.02.2020

Les vérificateurs des comptes

1<sup>er</sup> vérificateur  
Ronald Kozel



2<sup>ème</sup> vérificateur  
Anthony Huys

